

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU MARDI 22 DECEMBRE 2009 - 20 H 30

Étaient présents : RAFFIN J.Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - COSTA Françoise - MASOCH Gérard - RATEL Chantal – GRAVIER François - MEYER Georges - PIEPER Anne - DERVAUX Catherine - PERRI René - FRIQUET Claude - DA LAMA Marie - LAGLERA Dora - PARAZ Nathalie - BOTTE Géraldine - LANFREY Claudine - CHIAPUSSO Aline – DEBERNARDI Bernard.

Procurations : THOMAS Louis à PIEPER Anne - LETT Xavier à PERRI René - GROS Isabelle à CHIAPUSSO Aline - BILLOIR Julien à THEOLIER Thierry - BREIT Magali à LANFREY Claudine.

Absents excusés : SIMON Christian - FACON Christian.

Monsieur DEBERNARDI a été élu secrétaire.

=====  
Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'inscrire deux points supplémentaires à l'ordre du jour :

- ↳ Vente du lot N°6 lotissement Saint Suaire
- ↳ Restructuration de l'animation cantonale.

Ces demandes sont acceptées.

Le Conseil Municipal, après approbation à l'unanimité du procès verbal de la précédente réunion, passe à l'ordre du jour.

=====

## **I – ELABORATION DU PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS ET MISE EN CONFORMITE AVEC LA REGLEMENTATION DES ERP ET IOP COMMUNAUX**

Le Conseil par délibération et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à engager l'ensemble des démarches correspondantes.

## **II – AFFAIRES FINANCIERES**

Le Conseil par délibération et à l'unanimité :

- ↳ Autorise Monsieur Le Maire à procéder au remboursement à l'Association des Communes Forestières de Savoie du fonds d'amorçage (36.668 €).

Puis par délibération avec 2 voix contre et 2 abstentions :

- ↳ Accorde une aide financière exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'association «Monolithe Ski de Fond» pour les objectifs sportifs d'un skieur de haut niveau modanais.

Enfin, par délibération avec 3 voix contre et 5 abstentions :

- ↳ Accorde une subvention exceptionnelle de 600 € à l'Association Artistique Modanaise pour la participation de 6 jeunes modanais à un concours international de danse.

## **III – PERSONNEL COMMUNAL**

Le Conseil par délibérations et à l'unanimité :

- ↳ Autorise la nomination de deux agents sur des postes vacants d'Adjoints Techniques de 1<sup>ère</sup> classe suite à leur réussite à l'examen professionnel et la suppression de 2 postes d'Adjoints Techniques de 2<sup>ème</sup> classe.
- ↳ Autorise l'adhésion au Centre National d'Action Sociale (CNAS) pour les agents titulaires ou contractuels de la collectivité dès lors que le ou les contrats ont une durée égale ou supérieure à 6 mois et dont la moyenne annuelle de travail hebdomadaire est supérieure à 17h30mn et nomme Madame Nicole SELTZER, représentante de la Commune.

#### **IV – AFFAIRES DIVERSES**

Le Conseil par délibérations et à l'unanimité :

- ↳ Autorise Monsieur le Maire à signer un avenant de prolongation au contrat d'assurance GROUPAMA d'une durée de 6 mois dans la perspective d'une renégociation du contrat.
- ↳ Emet un vœu à destination du Conseil Général de la Savoie pour l'obtention de la carte à 50 € annuelle pour tous les jeunes savoyards inscrits dans un établissement scolaire afin de bénéficier des transports réguliers à destination des stations.
- ↳ Autorise la cession du lot n°6 du lotissement Saint-Suaire à Mr et Mme FERNANDES sur la base de 70 € le m<sup>2</sup> pour une contenance de 553m<sup>2</sup>.

Puis, par délibération à l'unanimité moins 2 abstentions :

- ↳ délègue la compétence «gestion et animation de l'espace culturel l'Embellie» et plus particulièrement de l'activité «cinéma» ainsi que le «soutien à la vie associative cantonale et l'organisation d'animations d'intérêt cantonal» précédemment prises en charge par l'Association Cantonale d'Animation au Syndicat Intercommunal du Canton de Modane.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme au registre à Modane le vingt-deux décembre deux mil neuf.

A Modane, le 8 janvier 2010,

Le Maire,

J.Claude RAFFIN.